

Association SYNERGIE

17 bis, avenue des Tilleuls
78400 CHATOU

www.synergie-association.fr

<https://www.facebook.com/synergieassociation1>

sammcr78@gmail.com ou Tél : 06 64 93 55 99 par SMS

Photo d'identité
SVP à fournir dès
le 2^{ème} cours

Bulletin d'adhésion - Année 2024/2025

SVP à remplir en lettres capitales

NOM																				
PRÉNOM																				
Né(e) le										Sexe	M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>								

ADRESSE																				
CODE POSTAL										VILLE										

Mail																				@
------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

TÉL. DOMICILE																				
PORTABLE																				

Personne à contacter en cas d'urgence	Nom																			
	Prénom																			
	Téléphone																			

Les cours danses latines 3 cours avec Désiré Centre de loisirs « Les Galopins », Salle Vestris, rue de l'Asile, Chatou -ancien conservatoire-	Samedi 14h- 18h 3 niveaux 25 cours/ an garantis	<input type="checkbox"/> 14h00 - 15h00 Bachata débutants <input type="checkbox"/> 15h00 - 16h00 Salsa débutants <input type="checkbox"/> 16h00 -17h00 Bachata intermédiaire <input type="checkbox"/> 17h00 - 18h00 Salsa intermédiaire NB : les cours et les horaires seront ajustés en fonction des inscriptions Kizumba à voir selon le nombre d'inscrits
Gymnastique douce, stretching, yoga, relaxation Dojo du complexe sportif de l'île de Chatou ou en visio	Mercredi 20 cours/ an garantis	<input type="checkbox"/> 20h00 - 21h45 ATTENTION majoritairement en visio <input type="checkbox"/> 18h- 19h15
Les ateliers bien-être Centre de loisirs « Les Galopins », Salle Vestris, rue de l'Asile, Chatou -ancien conservatoire- 1. Yoga du rire 1h 2. Mieux gérer son stress 2h 3. Gymnastique douce, stretching, yoga, relaxation 1h à 1h30 4. Méditation de pleine conscience 2h 5. Initiation aux danses latines spécial débutants 2h 6. Initiation à la Self défense et self-control	Dimanche Matin	<input type="checkbox"/> Les ateliers bien-être payables à l'unité Horaires à voir selon le choix entre 10h30-12h30 Merci de confirmer votre présence par SMS au 06 64 93 55 99 Aucun atelier ne se fera aux dates proposées sans être certains du nombre d'inscrits Atelier 5 pour apprendre et se perfectionner Ateliers 2 et 6 uniquement à la demande sous réserve de la constitution d'un groupe d'au moins 6 personnes

TARIFS NB : tous les cours sont hors congés scolaires et jours fériés	<input type="checkbox"/> 250€/an pour un atelier et 450 € en couple 10% de réduction si inscription sur le forum des associations le 7 septembre et lors des portes ouvertes du 14 septembre <input type="checkbox"/> 350€/an pour deux cours sauf exceptionnellement cette année, 1 cours pris, un offert du même niveau Chèque n°Banque
Paiement au plus tard le 28/09/2024	Par chèque : 1 chèque encaissé entre le 15 et le 31 octobre ou En 2 chèques octobre et janvier 2025 Par virement : Association Synergie IBAN : FR76 3006 6109 5600 0201 6000 125
Documents à fournir	<input type="checkbox"/> Le bulletin d'adhésion rempli recto/verso et signé <input type="checkbox"/> Une attestation sur l'honneur de son aptitude <input type="checkbox"/> Une attestation d'assurance en responsabilité civile <input type="checkbox"/> Le règlement de l'adhésion à l'ordre de l'Association SYNERGIE <input type="checkbox"/> Une photo d'identité à remettre avec votre chèque
Droit à l'image	Je soussigné(e), Nom : Prénom : autorise / n'autorise pas par la présente l'Association Synergie à diffuser mon image.
Signature	Je certifie exacts les renseignements mentionnés. Il appartient à chaque adhérent de souscrire une assurance en relation avec l'activité exercée. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription à l'Association et les accepte. Date : ___ / ___ / ___ Signature
Règlement d'inscription	1- L'âge minimum requis pour toute inscription est de 16 ans révolus à la date de l'inscription. 2- Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation de son représentant légal. 3- L'adhésion à l'Association est annuelle. L'inscription aux cours se fait pour l'année scolaire entière. 4- Il s'agit d'une inscription forfaitaire annuelle non remboursable. Une inscription en cours d'année au prorata du temps restant est possible s'il reste des places et en fonction du niveau. 5- L'adhésion n'est effective qu'après fourniture d'un certificat d'aptitude valide, de l'attestation d'assurance et du règlement de la cotisation annuelle. 6- L'absence d'un animateur pour impossibilité majeure entraînant l'annulation d'une séance sera annoncée par SMS ou mail 7- L'hygiène corporelle, une bonne tenue et le respect des personnes sont de règle au sein de l'association. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des séances pourra être exclu temporairement ou définitivement de l'Association. 8- En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence. Les personnes mentionnées sur le formulaire d'inscription seront prévenues.